

CONDITIONS ET TARIFS DES ACTES DE GESTION

CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES
AUX OPÉRATIONS MOBILIÈRES À LA CLIENTÈLE
DE PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES



PACK SERVICE SIMPLIFIÉ

Forfait service après-vente inclus dans un dossier de financement locatif (crédit-bail, location)

Pack Service Simplifié :
prestations essentielles
des services de gestion

CONDITIONS ET TARIFS DES ACTES DE GESTION

- Pack Service Simplifié
- Actes de mise en place d'un dossier de financement
- Actes de gestion administrative
- Actes de gestion financière
- Frais liés aux incidents de fonctionnement
- Actes de gestion assurance et sinistre
 - Contrat couvert par une assurance groupe
 - Contrat non couvert par une assurance groupe

P.3

P.4

P.5

P.6

P.6

P.7

CONDITIONS DU FORFAIT PSS

Tarifification applicable aux contrats mis en place à compter de juin 2023.

Votre dossier de financement	LOCATION CRÉDIT-BAIL	FLEXILEASE BAIL PRESTATION TOP FULL
Type de forfait inclus	PSS	PSS
Prix du forfait	4 € HT/mois	5,15 € HT/mois

payables selon la périodicité des loyers

Modalités de résiliation

- Par lettre simple envoyée au centre de gestion indiqué sur votre calendrier des loyers. Pour être prise en compte, votre demande devra nous parvenir au minimum 3 semaines avant la date de votre prochain prélèvement.
- La résiliation est définitive, vous ne pourrez plus bénéficier du Pack Service Simplifié par la suite pour un même contrat. En cas de non-paiement du forfait, la résiliation est automatique.
- La résiliation entraîne le paiement des frais à l'acte pour les actes de gestion postérieurs à la prise d'effet de la résiliation.

Actes de mise en place d'un dossier de financement

	euros HT	
	Crédit et crédit-bail	Location
• Constitution d'un dossier standard	1% du montant de la demande	1% de la somme des loyers
	Avec un minimum de 70 € et un maximum de 1 500 €	
• Majoration pour les financements spéciaux	Tous produits	
• Co-baillage	Chef de file : oui 0,40% de notre quote-part Avec un minimum de 500 €	
	Chef de file : non 0,30% de notre quote-part Avec un minimum de 250 €	
• Contrat cadre	0,10% de la base locative Avec un minimum de 500 € Puis : 50 € pour chaque avenant anticipé	
• Paiements d'acomptes à la commande • Financement d'un matériel provenant de la CEE • Importation	0,30% de la base locative Avec un minimum de 190 €	
• Fixation d'une échéance / Loyer plafond	Nous consulter	
• Garantie de maintien des conditions tarifaires	Nous consulter	
• Publicité légale crédit/bail (greffe du TC)	25 €	

Actes de gestion administrative

	PSS	Hors Forfait PSS (HT)
• Réédition de document (facturation)	inclus	22 €
• Modification de la date d'échéancement	inclus	38 €
• Passage calendrier valant factures à factures	non inclus	55 €
• Changement d'adresse postale	inclus	38 €
• Frais de traitement incident adresse – mise à jour des données	non inclus	62 €
• Changement domiciliation bancaire ⁽¹⁾	inclus	38 €
• Radiation de publicité (greffe du Tribunal de Commerce) ou de gage (préfecture) ⁽²⁾	inclus	50 €
• Duplicata de carte grise	inclus	38 €
• Attestations diverses (taxes à l'essieu, bonne fin...)	inclus	44 €
• Frais de levée d'option	non inclus	65 €
• Changement d'immatriculation	inclus	gratuit
• Changement de dénomination sociale (sans changement de siren)	inclus	90 €
• Renseignements recherchés pour un tiers	non inclus	135 €
• Transfert au nom du nouveau locataire ⁽²⁾	non inclus	320 €
• Modification ou mainlevée de garantie ⁽²⁾	inclus	250 €
• Mainlevée de nantissement	non inclus	250 €
• Inscription de gage	non inclus	350 €
• Récupération du matériel (en sus des frais réels engagés) ⁽³⁾	non inclus	380 €
• Remise en état du matériel (en sus des frais réels engagés) ⁽³⁾	non inclus	380 €
• Inscription d'un nantissement	non inclus	550 €

(1) Hors frais éventuels facturés par votre établissement bancaire ou postal.

(2) Sous réserve d'acceptation de l'opération.

(3) Si le matériel n'est pas restitué conformément à la demande au bailleur.

Les tarifs exprimés ci-dessus en euros seront majorés des droits et taxes en vigueur (TVA...).

Vous pouvez vous procurer nos tarifs dans votre agence, sur l'espace client et auprès de notre Service Qualité*. Ces tarifs sont applicables à compter du 15 juin 2023 et susceptibles de modification sans préavis. Votre agence se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

* Service Qualité : BNP Paribas Leasing Solutions - 12, rue du Port - 92022 Nanterre Cedex

Actes de gestion financière

	PSS	Hors Forfait (HT)
Changement du mode de règlement ⁽¹⁾ :		
• de chèque à prélèvement	non inclus	gratuit
• de prélèvement à chèque	non inclus	270 €
• de prélèvement à virement	non inclus	270 €
• Décompte de sortie anticipée non suivi d'effet ⁽¹⁾	inclus	45 €
• Frais de gestion d'un rachat anticipé (hors pénalités prévues au contrat)	non inclus	235 €
• Modification du plan de remboursement ⁽¹⁾	non inclus	330 €

Frais liés aux incidents de fonctionnement

	PSS	Hors Forfait (HT)
• Indemnité de retard de paiement ⁽²⁾	non inclus	10 % du montant de l'impayé
• Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement ⁽²⁾	non inclus	40 €
• Report d'une échéance sur une échéance suivante ⁽¹⁾	non inclus	90 €
• Frais de réaménagement amiable du plan de remboursement du contrat ⁽¹⁾	non inclus	340 €
• Frais de pénalité en cas de résiliation contentieuse	non inclus	Selon les modalités définies au contrat
• Traitement de contravention (émission en France)	non inclus	45 €
• Traitement de contravention (émission à l'étranger)	non inclus	50 €

(1) Sous réserve d'acceptation de l'opération.

(2) Hors frais éventuels facturés par votre établissement bancaire ou postal.

Actes de gestion assurance et sinistre

	PSS	Hors Forfait (HT)
CONTRAT COUVERT PAR UNE ASSURANCE GROUPE		
• Frais d'annulation ou modification d'assurance Groupe	inclus	35 €
• Sinistre matériel réparable	inclus	135 €
• Sinistre matériel irréparable	inclus	135 €
• Sinistre à la personne décès ou invalidité	inclus	135 €
• Sinistre à la personne incapacité de travail	inclus	135 €

	PSS	Hors Forfait (HT)
CONTRAT NON COUVERT PAR UNE ASSURANCE GROUPE		
• Mainlevée d'opposition	non inclus	35 €
• Sinistre matériel irréparable	non inclus	250 €
• Tout sinistre lié à des financements de matériels spécifiques (avions, bateaux..)	non inclus	875 €

Les tarifs exprimés ci-dessus en euros seront majorés des droits et taxes en vigueur (TVA..).

Vous pouvez vous procurer nos tarifs dans votre agence, sur l'espace client et auprès de notre Service Qualité*. Ces tarifs sont applicables à compter du 15 juin 2023 et susceptibles de modification sans préavis. Votre agence se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

* Service Qualité : BNP Paribas Leasing Solutions - 12, rue du Port - 92022 Nanterre Cedex

Pour toute information, CMV Médiforce est à votre disposition



Service clients

Revolving : serviceclientmediforce@bnpparibas.com

Crédit-bail et crédit moyen terme : service.client@fineasy.com



01 56 76 98 00



Rendez-vous sur votre Espace Client

<https://cmvmediforce.espaceclient.fineasy.com>



CMV Médiforce est une marque commerciale
de BNP Paribas Lease Group SA
Société Anonyme au capital de 285 079 248 euros.
Immatriculée sous le N°632 017 513 RCS Nanterre
NAF 6419 Z - FR50632017513 - ORIAS n° 07 023 146 (www.orias.fr)
ADEME : FR200182_03KLJL
12, rue du Port - 92022 Nanterre Cedex
www.leasingsolutions.bnpparibas.fr

Réf : LG_033_BR_0423 - Photo : Photostock BNP Paribas